
AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AXA EURO OBLIGATIONS (C_FR0000172033/D_FR0000289118)
AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS
AXA AMERIQUE ACTIONS (A_C_FR0000447807/A_D_FR0000447815)/E_C_FR0011859222
OPCVM DE DROIT FRANCAIS

Paris - La Défense, le 4 décembre 2025

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vos accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») **AXA Euro Obligations** et des porteurs de parts du Fonds de Commun de Placement (« FCP ») **AXA Amérique Actions** (ci-après les « Fonds »).

Nous vous informons que nous avons mis à jour le profil de risques mentionné dans les prospectus de vos Fonds et, en particulier, celui concernant l'*« Intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement »*.

En effet, le « Tabac », identifié comme l'une des exclusions sectorielles au même titre que celles portant sur les armes controversées, sur les matières premières agricoles, sur la protection des écosystèmes, sur la déforestation ou sur les risques liés au climat, est désormais clairement précisé dans le prospectus en adéquation avec l'approche extra-financière basée sur les filtres d'exclusion tels que décrits dans les politiques d'exclusions sectorielles et les standards ESG d'AXA IM et déjà appliqués pour vos Fonds.

En complément de la mise à jour susmentionnée qui ne modifie ni l'objectif de gestion de vos Fonds ni le profil de rendement/risque de chacun des Fonds, nous vous informons que nous avons également mis à jour la rédaction de certaines mentions des annexes d'informations précontractuelles de vos Fonds.

Et pour le Fonds AXA Euro Obligations uniquement :

- pris en compte le changement de dénomination du commissaire aux comptes, à savoir MAZARS en **FORVIS MAZARS S.A.** depuis le 1^{er} janvier 2025 ;
- mis à jour du *wording* lié à la détention de parts ou actions d'OPCs mentionné dans le prospectus en référence à la notion de groupe d'appartenance de la société de gestion. Il est désormais précisé que : « (...) Il peut s'agir d'OPC et fonds d'investissement gérés par la Société de Gestion ou par d'autres entités – appartenant ou non au même groupe que la Société de Gestion – y compris sociétés liées ».

Les autres caractéristiques de vos Fonds demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact également en termes de frais supportés.

Les prospectus ont été actualisés en conséquence. Ils seront disponibles à compter du **9 décembre 2025** :

- sur notre site internet dont l'adresse est la suivante : <https://fonds.axa-im.fr>,
- ou sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga - La Défense 9
6 place de la Pyramide
92908 Paris - La Défense Cedex

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations

AXA Investment Managers Paris

Société anonyme au capital de 1.654.406 €, 353 534 506 R.C.S. Nanterre

Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP92008 en date du 7 avril 1992

N° TVA Intracommunautaire : FR01353534506

Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Adresse postale : Tour Majunga - 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex

Téléphone : 01 44 45 70 00

axa-im.com

complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

AXA Investment Managers Paris